



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mission de réflexion haute performance Paris 2024

Question écrite n° 3372

Texte de la question

Mme Nathalie Elimas interroge Mme la ministre des sports sur les orientations qui seront prises par la mission de réflexion et de préconisation sur l'ensemble de l'écosystème de la haute performance. Dirigée par Claude Onesta, cette mission a été installée en vue des jeux Olympiques de Paris 2024 par Mme la ministre des sports, aux côtés de Denis Masseglia, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et Emmanuelle Assmann, présidente du Comité paralympique et sportif français (CPSF). À l'occasion de la présentation de cette mission, le 26 septembre 2017, deux objectifs avaient été fixés : une réflexion sur la haute performance et une logique de co-construction. Elle l'interroge donc sur ses intentions concrètes en matière de co-construction et souhaiterait savoir plus particulièrement si cette mission sera déclinée à travers les territoires.

Texte de la réponse

La mission d'étude sur la haute performance sportive confiée à M. Claude ONESTA le 26 septembre 2017 prévoit la remise d'un rapport à la ministre des sports pour la mi-janvier. Pour conduire cette mission, un groupe de sportif (ve) s, cadres et dirigeants a été proposé à M. Claude ONESTA par le comité national olympique et sportif français et le comité paralympique et sportif français. Il s'agit de Mmes Sarah OURAHNOUNE, multi-médaillée mondiale et vice-championne olympique de Boxe, Marie-Amélie LE FUR, multi-médaillée mondiale et paralympique en athlétisme, Bénédicte NORMAND, directrice de la performance du comité paralympique et sportif français et des MM. Fabien GILOT, multi-médaillé mondial et olympique en natation et Nicolas HENARD, multi-médaillé mondial et olympique en voile et Président de la fédération française de voile. L'ensemble de ces personnes mène actuellement des entretiens auprès des sportif (ve) s, cadres et dirigeants en différents points du territoire afin d'appréhender l'écosystème de la haute performance dans sa globalité et nourrir ainsi le rapport. Par ailleurs, M. Claude ONESTA a été destinataire des nombreux rapports déjà établis sur ce sujet, et qui ont fait l'objet de larges consultations : l'assemblée du sport : « Pour une France 100 % sport. Constats, enjeux et préconisations des ateliers », 2011 ; rapport de la Cour des Comptes, « Sport pour tous et sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État », 2013 ; Conclusions des « Etat Généraux du Sport de Haut Niveau », décembre 2016 ; Rapport de l'Inspection générale de la jeunesse et des sports « La réussite sportive aux jeux olympiques et paralympiques (Performance 2024) », octobre 2017 ; Rapport de la délégation ministérielle à la haute performance sportive : « Une France qui gagne », novembre 2017. Aussi, compte tenu des consultations précédentes portées à la connaissance de la mission, de la diversité des personnes qui la conduisent et de l'hétérogénéité des acteurs actuellement rencontrés sur le territoire, la logique de co-construction ne semble pas pouvoir souffrir de contestation. En revanche, dans le format actuel et compte tenu des délais, il n'est pas prévu que cette mission d'étude fasse l'objet de travaux déclinés à l'échelon local.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Elimas](#)

Circonscription : Val-d'Oise (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3372

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 novembre 2017](#), page 5847

Réponse publiée au JO le : [16 janvier 2018](#), page 364